

1 – Objet de l'avis d'appel à concurrence :

La Commune de Dinard lance le présent avis d'appel à la concurrence afin de sélectionner l'exploitant qui proposera la candidature la mieux appropriée pour les locaux situés esplanade du Pool d'Émeraude pour les activités suivantes : « **Bar – Snack – Glacier** » (vente à consommer sur place et à emporter) à l'exclusion de tout autre.

Deux visites sur place sont proposées : **le jeudi 3 décembre à 11h00 et le vendredi 4 décembre à 14h00.**

2 – Lieu d'exécution : Les locaux mis à disposition sont situés Plage de l'Ecluse – esplanade du Pool et sont composés comme suit :

- ✓ 1 local pour la petite restauration d'une surface d'environ 16 m²
- ✓ 1 préau de 18 m²
- ✓ une terrasse d'une surface exploitable de 64 m² (montant hors redevance du local et qui dépendra du nombre de m² utilisés, du type de terrasse et du tarif en vigueur)

3 – Mission :

- Gérer l'établissement et en assurer la rentabilité.

4 – Conditions :

- Occupation précaire pour **4 saisons débutant le 1^{er} janvier 2021 et finissant le 31 décembre 2024** ;
- Redevance annuelle de **3 500 € (hors terrasse)** à régler le 1^{er} septembre de chaque année ;
- Complément de prix : 1% du CA
- Périodes et horaires d'ouverture : A l'exception de fortes intempéries, l'occupant s'engage à ouvrir au moins :
 - ✓ Tous les jours de 10h à 20h du 15 juin au 15 septembre ;
 - ✓ Les week-ends (samedi-dimanche) de 10h à 20h du 1^{er} avril au 15 juin et du 16 septembre au 31 octobre ainsi que la semaine du Dinard Film Festival.

L'occupant s'engage à respecter la réglementation en vigueur relative aux horaires de fermeture applicables sur le territoire de la Commune.

- Travaux minimum exigés : aménagements intérieurs à la charge du locataire

5 – Critères de choix :

- Qualité du projet proposé (aménagements, carte et prix proposés)
- Utilisation de produits locaux
- Expérience et compétences dans le domaine, ainsi qu'au niveau des normes en matière d'hygiène et sécurité,
- Périodes et horaires d'ouverture proposés
- Moyens de paiement proposés (notamment TPE...)

6 – Composition du dossier :

- convention paraphée et signée valant acceptation des conditions (téléchargeable sur le site internet de la Commune www.ville-dinard.fr)
- projets d'aménagement du local
- projet de gestion (carte/tarifs, prestations, horaires et périodes d'ouverture)
- extrait K bis éventuellement
- tous justificatifs notamment expérience professionnelle dans un domaine similaire

7 – Date limite de réception de demandes : 18 décembre à 12h00

8 – Adresse de transmission des dossiers de candidature :

Commune de Dinard - SJE – 47, bd Féart – BP 90136 – 35801 DINARD Cedex – www.ville-dinard.fr

Personne référente : Vanessa DEMETS (02.99.16.31.15) – vanessa.demets@ville-dinard.fr